

Examen du 1^{er} semestre

Corrigé type

Activité 01 : Analysez la citation suivante : « La didactique se donne pour tâche de rendre compte du système didactique à trois places et des relations entre les éléments du système. » p.16. (08pts.)
Jean-François HALTE, La didactique du français, Que sais-je ? Paris, 1993.

Réponse :

La didactique est une science qui a pour objet l'étude de différentes conditions et divers moyens de l'enseignement/apprentissage. Elle spécifie les problématiques pédagogiques dans un cadre strictement disciplinaire et constitue un prolongement naturel de la pédagogie. Elle « se donne pour tâche de rendre compte du système didactique à trois places ... ». Ce système didactique a été proposé pour la première fois, sous forme de triangle à trois pôles, par Y. Chevallard. L'analyse de la citation ci-dessus consiste à mettre le point sur les « relations entre les éléments du système », c'est-à-dire, l'étude des interrelations entre les trois pôles. Pour bien mener notre analyse, nous jugeons utile de cerner notre sujet sous forme d'une problématique résumée en cette question : comment le triangle didactique se manifeste-t-il comme un schéma résumant l'action didactique par les interrelations entre ses trois pôles ? La réponse à cette question nécessite de traiter le sujet en allant de l'acception la plus restreinte à la plus large en définissant la didactique par, d'abord, une réflexion sur les objets d'enseignements (pôle savoir), ensuite, les recherches sur les conditions d'appropriation des savoirs (pôle apprenant) et, enfin, des recherches sur l'intervention didactique.

Premièrement, la didactique est surtout une interface entre l'Ecole comme lieu de diffusion de savoirs et l'ensemble des savoirs savants et sociaux. Elle est une réflexion sur les objets d'enseignements et Elle s'intéresse, en premier lieu, à leur nature cognitive : on distingue le savoir (savoir académique : connaissances déclaratives) et le savoir faire (savoir procédural : connaissances procédurales) ; en deuxième lieu, à leur statut épistémologique : on distingue le savoir savant (savoir absolu) et le savoir social (comportements) ; en troisième lieu, à leur méthodologie de construction : on peut distinguer la transposition (le savoir qu'on transmet) et l'élaboration (savoir personnel, création) ; en quatrième lieu, à leur organisation ; et en cinquième lieu, à leur histoire institutionnelle : A quel moment on a commencé à enseigner ce savoir ? Comment les programmes sont-ils élaborés ? La dominante de cette tendance est épistémologique.

Deuxièmement, la didactique est surtout une interface entre les savoirs dans leur environnement et le sujet apprenant. Elle est l'ensemble des recherches sur les conditions d'appropriation des savoirs et elle s'interroge sur leur construction dans l'apprentissage, les prérequis et les préacquis qu'ils supposent, les représentations ordinaires qu'en ont les apprenants, les différentes sortes d'obstacles à l'apprentissage qu'ils peuvent susciter ... La dominante de cette tendance est psychologique.

Troisièmement, la didactique est surtout une interface entre l'enseignant médiateur des savoirs et le groupe d'apprenants psychosocialement appréhendé. Elle est l'ensemble des recherches sur l'intervention didactique et elle articule les points précédents aux tâches de l'enseignant, à l'organisation des situations d'enseignement, à la construction de cycles ou de séquences didactiques, à l'adaptation au type de public, bref, à l'approche de la classe et de son fonctionnement propre. La dominante de cette tendance est psychosociologique.

Enfin, ces trois dominantes se manifestent assez nettement, par exemple, dans les pratiques de formation ou dans les diverses doctrines pédagogiques qui mettent volontiers l'accent sur l'une ou l'autre.

Pour conclure, Le triangle didactique n'est pas parfait car il ne décrit pas la situation. Pour cela, J.-P. Simon propose une figure à quatre sommets (pôles) : tétraèdre (tétra : quatre, èdre : face). Cette modification est intéressante parce qu'elle donne l'importance au milieu. Ce dernier est devenu un élément prépondérant car il représente les conditions de l'apprentissage, les obstacles et le statut de la langue.

Activité 02 :

- 1- Définissez la transposition didactique. (02pts.)
- 2- Citez, avec une brève explication, les deux types de la transposition didactique. (04pts.)

Réponse :

- 1- La transposition didactique est le fait de transformer un objet de savoir en objet de d'enseignement, autrement dit, il y a un déplacement d'objectifs.

Objet de savoir -----» résultat de la recherche.

Objet d'enseignement -----» connaissances utiles.

- 2- Les types de transposition : On distingue deux types :

a- Transposition descendante : C'est la transformation du savoir (concepts théoriques) à des connaissances scolaires (les adapter au niveau des apprenants). La signification de ces concepts théoriques dans leurs contextes est différente de leur signification dans les contextes scolaires

Concepts théoriques -----» Simplification -----» Connaissances de type scolaire.

b- Transposition ascendante : C'est la théorisation de l'ensemble des connaissances scolaires acquises par l'expérience et l'expérimentation. Elle est souvent de la récupération et on propose ce qui est simple et enseignable.

Connaissances de type scolaire -----» Théorisation -----» Concepts théoriques.

Activité 03 :

- 1- définissez le contrat didactique. (02pts.)

- 2- Comment se manifeste sur le terrain le concept de « contrat didactique ». donnez un exemple concret. (04pts.)

Réponse :

1- Définition du contrat didactique : Le contrat didactique est un concept introduit par Guy Brousseau. Il le définit comme l'ensemble « des relations qui déterminent - explicitement pour une petite part, mais surtout implicitement - ce que chaque partenaire va avoir à charge de gérer et dont il sera, d'une manière ou d'une autre responsable devant l'autre. » Ce qui veut dire qu' « au cours d'une séance » ... « l'élève interprète la situation qui lui est présentée, les questions qui lui sont posées, les informations qui lui sont fournies, les contraintes qui lui sont imposées, en fonction de ce que le maître reproduit, consciemment ou non, de façon répétitive dans sa pratique de l'enseignement. »

2- Le contrat implicite entre les élèves et l'enseignant(e) pour un problème donné peut être interprété par les points suivants : (a) un problème posé a une réponse et une seule, (b) pour parvenir à cette réponse, toutes les données doivent être utilisées, (c) aucune autre indication n'est nécessaire et (d) la solution fait appel aux connaissances enseignées. En conclusion, le contrat implicite entre les élèves et l'enseignant peut être interprété par le fait que l'enseignant ne peut pas donner des exercices impossibles à résoudre.